

Paris, le 18 août 2015

3 avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Secrétariat : 01 40 27 32 78
Télécopie : 01 40 27 55 77
secretariat.dg@sap.aphp.fr

D.2015 - 4562

LE DIRECTEUR GENERAL

Madame, monsieur,

Je souhaitais partager avec vous quelques informations avant la rentrée.

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris est engagée dans des transformations importantes pour mieux soigner tous les patients, améliorer notre fonctionnement et traiter des problèmes qui se posent depuis plusieurs années. Ces transformations sont difficiles. Elles suscitent des inquiétudes et des oppositions. Nous les faisons parce qu'elles sont nécessaires et parce que je suis convaincu qu'elles se traduiront par des progrès pour les patients et pour les personnels, de manière durable. Ne pas les faire fragiliserait au contraire l'AP-HP et la situation de chacun en son sein.

Lors de mes déplacements dans les services, je constate souvent un besoin d'information et d'explication, la nécessité de rétablir les faits face à certaines rumeurs et c'est la raison pour laquelle je m'adresse à vous toutes et tous.

Notre objectif est de consolider l'AP-HP, à laquelle nous sommes attachés, et de donner des garanties à celles et ceux qui y travaillent.

Pour cela, je continuerai à tenir un discours de sincérité et de responsabilité. Pour cela aussi, avec l'ensemble des équipes de direction, au siège comme dans les groupes hospitaliers, les hôpitaux et les pôles d'intérêt commun, nous sommes à votre écoute et nous tenons compte des messages qui sont remontés avant l'été et des études de terrain.

1. Les changements envisagés dans l'organisation du travail

Certains d'entre vous craignent, avec des changements d'organisations et de rythmes, de perdre par rapport à la situation actuelle, sans rien gagner en échange et sans garantie pour l'avenir.

Je souhaite que les changements envisagés s'accompagnent de contreparties tangibles et qu'ils donnent de réelles garanties pour l'avenir.

Nous travaillons donc à ces contreparties, que nous espérons pouvoir discuter prochainement avec les représentants des personnels, essentiellement autour des points suivants :

- mieux prendre en compte la réalité du travail fait, de telle sorte que les dépassements d'horaires justifiés soient effectivement rémunérés ou récupérés ;
- sécuriser la stabilité des plannings, avec des garanties sur la possibilité de prendre les jours posés ;
- renforcer les effectifs des équipes de suppléance sur l'ensemble de l'AP-HP, mesure s'inscrivant dans un engagement de stabiliser l'emploi au lit du malade ;
- poursuivre la résorption de l'emploi précaire, de telle sorte qu'il y ait davantage de personnels statutaires à l'AP-HP, et moins de personnels contractuels précaires ;
- relancer la politique du logement en faveur des personnels, en augmentant le nombre de logements accessibles sur des critères sociaux ou familiaux.

Mon intention n'est donc pas de faire des économies « sur le dos des personnels ». Cela serait le cas si nous réduisions les effectifs, ce que je ne veux pas. Je souhaite limiter les économies aux dépenses d'intérim et aux dépenses de remplacement.

De même, la crainte a été exprimée de changements d'organisations et de rythmes qui soient uniformes et imposés d'un coup à l'ensemble de l'AP-HP. Je souhaite au contraire que ces changements soient mis en œuvre de manière adaptée aux spécificités des pôles, des services et des activités et liés aux améliorations de fonctionnement qui peuvent être apportées à chaque structure. C'est d'ailleurs l'intérêt des études de terrain que de pouvoir, sur la base de l'expression des personnels, déterminer les améliorations à apporter. Ces études de terrain, qui ont commencé début juillet, nous permettent de recueillir des informations particulièrement utiles. Il nous faut donc les poursuivre, les étendre, les approfondir pour que chacun d'entre vous puisse s'exprimer librement sur les changements qui le concernent.

2. Les autres sujets d'actualité

Les réflexions que nous conduisons sur les organisations et les rythmes ne nous empêchent pas d'avancer sur d'autres sujets.

Vous avez pu voir que l'AP-HP prend à bras le corps la question des impayés liés aux patients étrangers, dont le montant au fil des années passées a atteint 120 millions d'euros. Ce sujet a été remis à plat, pour que désormais les frais soient payés d'avance et ne nous privent plus de recettes.

Nous maintenons un effort important pour les petits investissements, afin de rattraper notre retard sur l'équipement en petit matériel, qui n'a pas eu de moyens suffisants au cours des dernières années. Pendant l'été, comme promis, la direction générale a délégué une enveloppe de crédits pour l'amélioration des conditions d'accueil dans les crèches et, en outre, dix crèches bénéficieront de travaux de modernisation importants.

Nous avançons sur l'informatique pour que le déploiement des nouvelles applications se traduise par des progrès dans le quotidien des agents, ce qui est déjà le cas dans de nombreux services, même si la phase de mise au point est souvent difficile.

Nous avons obtenu, à la mi-juillet, une importante aide de l'Etat de 87 millions d'euros pour le grand projet de rénovation de l'hôpital Lariboisière.

Et nous nous battons pour que les missions spécifiques de l'AP-HP soient correctement reconnues et financées, ce qui nous a permis d'obtenir, déjà, la stabilisation de nos subventions, après plusieurs années de baisse.

Je suis pleinement conscient du travail et des efforts accomplis, avec compétence, par les équipes de l'AP-HP : il doit être mieux reconnu. La direction de l'AP-HP n'a qu'une seule « feuille de route » : dans un contexte difficile, aider l'institution à se renforcer et tracer un avenir meilleur pour celles et ceux qui la font vivre et qui font sa belle réputation.

Merci à chacun et chacune
d'entre vous

Martin HIRSCH

Pour toutes les questions que vous pouvez vous poser, n'hésitez pas à prendre contact avec le directeur des ressources humaines de votre groupe hospitalier, de votre hôpital hors GH ou de votre pôle d'intérêt commun. Pour plus d'informations : www.aphp.fr